



Mode de fonctionnement

1. R.E.S.onances est le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs de Verviers. Les R.E.S. ont pour but de permettre aux participants de transmettre et d'acquérir des savoirs dans des échanges réciproques.
2. R.E.S.onances est ouvert à tous, sans distinction d'âge, de genre, de conviction politique, philosophique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou de position sociale. Le Réseau est d'autant plus riche, on a d'autant plus à apprendre des autres et aux autres, qu'on est différents.
3. Chaque membre formule (au moins) une offre et une demande de savoir.
4. Le Réseau d'Échanges de Savoirs fonctionne en réciprocité ouverte : il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui on donne (et vice versa).
5. Les savoirs échangés peuvent être de différentes natures : connaissances, savoir-faire, expériences, compétences, ... Tous les savoirs sont importants et ont une valeur égale.
6. L'échange de savoir peut être individuel ou collectif. Il peut se dérouler dans un lieu spécifique ou chez l'un des participants, en une seule séance, ou plusieurs, réparties sur plusieurs jours, plusieurs mois, à rythme régulier ou non, ...
7. Les échanges sont gratuits : la personne qui offre ne peut demander d'argent à la personne qui reçoit. Toutefois, certains échanges peuvent nécessiter quelques frais (ingrédients, matériel, entrées, ...). Dans ce cas, les coûts liés à l'échange seront précisés à l'avance et feront l'objet d'un accord entre l'offreur, le demandeur et l'animateur du Réseau.
8. **Pour devenir membre**, il suffit de formuler une offre et une demande de savoirs auprès de l'animateur qui se chargera de les faire connaître au Réseau. Un accompagnement peut être proposé par l'animateur afin d'aider chacun à identifier ses propres savoirs et les moyens de les transmettre à d'autres et/ou ses demandes d'apprentissages et de formations.
L'animateur met en relation l'offreur et le demandeur lors d'un rencontre. Ensemble, ils décident des contenus de l'échange, de la fréquence des rencontres, du lieu et de l'heure en veillant à respecter le rythme et les disponibilités de chacun.
Une rencontre d'évaluation est prévue entre l'animateur, l'offreur et le demandeur après l'échange.

AVEC LE SOUTIEN
DE LA VILLE DE
VERVIERS
ET DE LA WALLONIE

UN PROJET DE

LA BELLE DIVERSITÉ :
Rue du moulin 1/01 • 4800 Verviers • 0496 87 60 43
labellediversite@hotmail.com • www.labellediversite.be





9. Les membres de R.E.S.onances se respectent mutuellement au cours des échanges et des activités c'est à dire:
- Ils ont l'un envers l'autre une attitude de bienveillance et d'ouverture.
 - Ils sont ponctuels aux rendez-vous.
 - Ils préviennent l'animateur en cas d'absence ou de retard.
 - En cas de tensions qui surgiraient éventuellement lors d'un échange, ils en font part rapidement à l'animateur afin de trouver ensemble une solution satisfaisante pour chacun.
 - Il n'y a aucune hiérarchie de pouvoir entre les différents membres du Réseau (offreurs, demandeurs et animateur(s)).
 - Chacun agit avec le souci du bon fonctionnement du Réseau.
 - Les membres qui veulent s'investir d'avantage dans le Réseau peuvent également devenir co-animateurs. Ils suivront alors une formation.
10. L'animateur / l'équipe d'animation assure le fonctionnement et la cohésion du Réseau, jour après jour. Chacun peut, en fonction de ses ressources et envies, prendre part à ce rôle.
- L'animateur / l'équipe d'animation **ANIME** le Réseau : il accueille les « nouveaux » ; accompagne les participants dans les mises en place d'échanges, la recherche de méthodes et d'outils ; crée une dynamique de rencontre ; prend le temps avec chacun et est à l'écoute ; prévient et guérit les obstacles (médiation) ; organise des moments conviviaux ; travaille à la mémoire du Réseau ; recherche des méthodes et outils adéquats et crée ses propres outils.
 - L'animateur / l'équipe d'animation **SOUTIENT** les échanges : il recherche des moyens (locaux, subsides, matériel,...) ; facilite les aspects techniques des échanges (prise de rendez-vous, matériel, locaux,...) ; tient à jour les fichiers et le site internet.
 - L'animateur / L'équipe d'animation **DEVELOPPE** le projet : il représente R.E.S.onances lors de réunions extérieures, de concertation,... ; il conçoit et diffuse des outils de communication ; fait connaître le projet ; veille à évaluer et questionner l'action afin de mieux avancer dans le projet qui se construit
11. Le Réseau est aussi ouvert aux mineurs d'âge sous réserve d'autorisation parentale. Dans ce cas l'animateur ou un référent adulte issu d'une institution partenaire du projet R.E.S.onances sera présent lors de l'échange.
12. R.E.S.onances décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels, de dommages corporels ou de litiges.
13. Chacun est libre de s'engager selon son temps disponible et ses envies. Cet investissement dans le Réseau peut varier au cours du temps et les membres gardent la liberté de se retirer du Réseau à tout moment. Il suffit pour cela d'en informer l'animateur.

UN PROJET DE
LA BELLE DIVERSITÉ :
Rue du moulin 1/01 • 4800 Verviers • 0496 87 60 43
labellediversite@hotmail.com • www.labellediversite.be



AVEC LE SOUTIEN
DE LA VILLE DE
VERVIERS
ET DE LA WALLONIE

